

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 35 (1955)
Heft: 10

Anhang: [Notre supplément mensuel]
Autor: Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial

Si, à l'heure où nous rédigeons ces lignes, une détente n'est malheureusement pas encore perceptible entre la France et la Suisse dans le domaine des échanges de marchandises, en revanche elle est manifeste dans celui des échanges de personnes.

On se souvient qu'au printemps 1953 le gouvernement fédéral, constatant que la Suisse n'a pas à craindre une immigration massive de main-d'œuvre française, avait donné pour instructions aux cantons de délivrer avec la plus grande bienveillance des autorisations de séjour et de travail aux ressortissants français qui en feraient la demande, dans l'espoir que les autorités françaises suivraient pour les mêmes raisons une politique identique à l'égard des ressortissants suisses désireux de se fixer en France ou d'y poursuivre leur carrière. Ce geste unilatéral vient de recevoir sa réponse et le gouvernement français a fait savoir le 23 août quelles mesures il entend adopter pour faciliter le séjour et l'activité professionnelle de nos concitoyens en France.

Un communiqué publié en Suisse nous apprend ce qui suit : le Suisse résidant depuis plus de cinq ans en France est assuré d'obtenir une autorisation de séjour et de travail. Il obtient aussi l'autorisation de changer de profession. Ses enfants sont assimilés aux Français en ce qui concerne la formation professionnelle. Il bénéficie des dérogations prévues par la loi du 10 août 1932 protégeant la main-d'œuvre nationale, en particulier en ce qui concerne la proportion de main-d'œuvre étrangère employée dans les entreprises françaises. Sa situation, sans être aussi favorable que celle d'un Français « établi » en Suisse, s'en rapproche dans la mesure compatible avec la législation française.

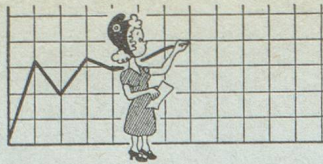
Quant aux nouveaux arrivants et à ceux qui résident en France depuis moins de cinq ans, ils sont mis au bénéfice d'une clause de bienveillance interprétée comme l'obligation, pour les fonctionnaires appelés à statuer sur une demande de carte de travail ou de commerçant, de chercher, non pas des motifs de rejet, mais des motifs d'acceptation. Cette clause s'applique tout particulièrement aux Suisses appelés à faire partie des cadres d'entreprises suisses ou à capitaux suisses en France.

D'autres mesures visent à raccourcir les délais d'instruction des demandes et à faciliter la délivrance et le renouvellement des cartes de travail et des cartes de commerçants.

L'effet de ces dispositions ne peut être immédiat, mais il doit, si les entreprises suisses en France se montrent raisonnables dans leurs demandes de main-d'œuvre suisse et si un effort est fait en Suisse pour engager de nouveaux travailleurs français, contribuer à la longue à rajeunir et à renforcer nos deux colonies.

Nous avons trop déploré, depuis deux ans, la situation qui était faite en France aux ressortissants suisses pour ne pas nous réjouir de tout cœur de l'entente qui est intervenue sur ce plan. Elle est pour une grande part le fruit de l'action courageuse et persévérante qui a été menée, aussi bien en Suisse qu'en France, par M. H. Rothmund, président de la délégation suisse, à qui nous tenons à témoigner notre gratitude.

Chambre de commerce suisse en France



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

LE FAIT DU MOIS **Effervescence sur le marché de l'or.** — Le marché parisien de l'or vient de connaître, après une longue période de calme plat, une effervescence qui n'est pas encore tout à fait calmée. En quelques séances, le « napoléon » qui valait en juillet 2.500 francs, est passé à 2.960 francs tandis que le cours du lingot de 1 kilogramme s'est élevé de 425.000 à 452.000 francs. La hausse a été particulièrement forte en ce qui concerne le « napoléon ». Ainsi la prime de monnayage, c'est-à-dire la différence entre le prix du kilo d'or sous forme de « napoléon » et le kilo d'or sous forme de lingot, est montée de 2 % jusqu'aux environs de 15 %. D'où il ressort que les acheteurs se sont intéressés surtout aux pièces. L'alerte n'a pas été de longue durée et un certain calme est revenu depuis sur le marché. Les échanges se sont de nouveau rétrécis et les cours sont revenus en arrière. Le « napoléon » ne vaut plus que 2.690 francs et le lingot de 1 kilogramme que 433.000 francs.

Différentes causes ont contribué à ce réveil subit du marché de l'or. Aussi bien les conflits sociaux que les incertitudes politiques et les événements d'Afrique du Nord ont quelque peu entamé la confiance dans la monnaie. C'est le dernier facteur qui semble avoir joué un rôle d'autant plus déterminant que des capitaux d'origine nord-africaine, pris de panique et cherchant refuge dans la métropole, ont afflué sur le marché de l'or. Il est probable qu'on se trouve en face d'un mouvement essentiellement épisodique, la situation technique du franc demeurant forte, comme l'indique l'évolution favorable de la balance des comptes, l'accroissement des réserves en or et en devises, la stabilité des prix et la renaissance de l'épargne. Une menace sérieuse pour le maintien de l'équilibre économique ne semble devoir se préciser que dans le cas où la situation en Afrique du Nord s'aggraverait sensiblement.

SITUATION SOCIALE **La hausse des salaires.** — L'agitation sociale qui avait marqué la fin de cet été, est en nette régression. S'il est encore trop tôt pour mesurer exactement l'amplitude de la hausse des salaires qui en résulte, on peut estimer néanmoins que, sauf dans quelques cas isolés, l'augmentation se situe en moyenne entre 5 et 8 % selon les branches et les régions. Le mouvement apparaît comme une correction apportée au seul relèvement des bas salaires qu'avaient entraîné les majorations successives du « salaire minimum interprofessionnel garanti » (S. M. I. G.). Bien que la libre discussion des salaires ait été instituée officiellement dès 1950, c'est pour la première fois que les ouvriers se sont adressés directement aux employeurs, sans passer par le chemin détourné de la pression sur les pouvoirs publics. Serait-ce le retour au régime libéral de fixation des salaires?

Quelles seront les conséquences économiques de cette hausse? Il en résultera sans doute un certain alourdissement des prix de revient industriels, mais il semble qu'en général cette augmentation des charges pourra être absorbée sans trop de difficultés par l'économie qui se trouve en constante expansion.

U. E. P. **L'excédent s'installe.** — Pour le douzième mois consécutif, les comptes de la France à l'Union européenne de paiements se sont soldés, pour le mois de septembre, par un excédent

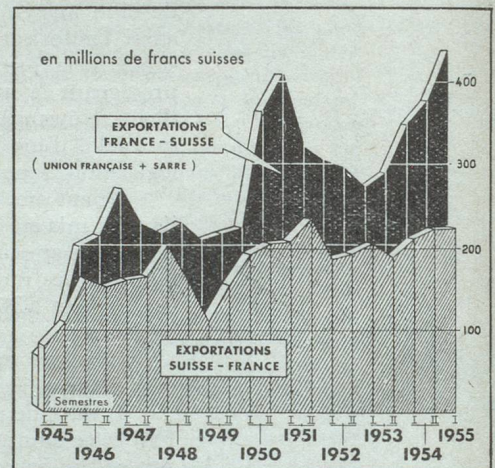
qui s'est élevé à 16,7 millions de dollars, contre 21,3 millions en août. Ce montant a été de nouveau remboursé à la France dans sa totalité, en dollars, par prélèvement sur les versements en or effectués par ce pays avant le 30 juin 1954 au-delà de son quota. Au total, 173,2 millions de dollars ont été remboursés ainsi à la France et sont allés grossir les réserves officielles en or et en devises. Celles-ci ont dépassé dernièrement la somme considérable de 2 milliards de dollars.

Fléchissement des exportations. — Pendant les mois d'août et de septembre, les exportations françaises vers les pays étrangers ressortent respectivement à 87,8 et 81,9 milliards de francs contre 95,4 milliards en juillet et 94,1 milliards de moyenne mensuelle pour le premier semestre 1955. Mais il semble qu'il s'agit en l'occurrence d'un phénomène accidentel, imputable à des causes passagères, telle que la diminution des exportations agricoles en fin de campagne, et on a de bonnes raisons de penser que le commerce d'exportation continuera d'évoluer favorablement.

Équilibre difficile. — Les recettes de la Sécurité Sociale pour les cinq premiers mois de l'année se présentent en augmentation notable sur celles de la même période de 1954. Elles ressortent à 430 milliards de francs contre 391 milliards. Malheureusement, les dépenses s'accroissent encore plus vite que les recettes et le gouvernement s'est vu dans l'obligation, pour rétablir l'équilibre de la Sécurité Sociale, de donner un nouveau tour de vis, en relevant le plafond des cotisations.

SECURITE SOCIALE

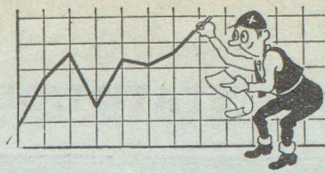
GRAPHIQUES DU COM



COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente	
Cours Napoléon	13 oct.	2.760	15 sept.	2.560	14 oct.	2.660
Cours fr. s. marché parallèle. .	13 oct.	91	15 sept.	87,75	14 oct.	86,75
Ind. valeurs métropolitaines (1949 = 100)	7 oct.	378	9 sept.	376	8 oct.	286
Ind. prod. ind. (1938 = 100).	août	133	juillet	164	août	121
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949 = 100)	juillet	197	juin	196	juillet	184
Ind. prix de gros (1949 = 100).	septembre	136,5	août	134,9	septembre	134,6
Ind. prix. consom. familiale (1949 = 100)	septembre	144,1	août	143	septembre	142,6
Transports commerc. (mio. t.)	juin	16,2	mai	15,8	juin	13,2
Voyageurs (millions)	juillet	41,4	juin	43	juillet	41,4
Ind. vol. import. (1938 = 100).	août	140	juillet	130	août	120
Ind. vol. export. (1938 = 100).	août	207	juillet	219	août	195
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. \$)	sept.	+ 16,7	août	+ 21,3	septembre	- 1,3

EN QUELQUES LIGNES



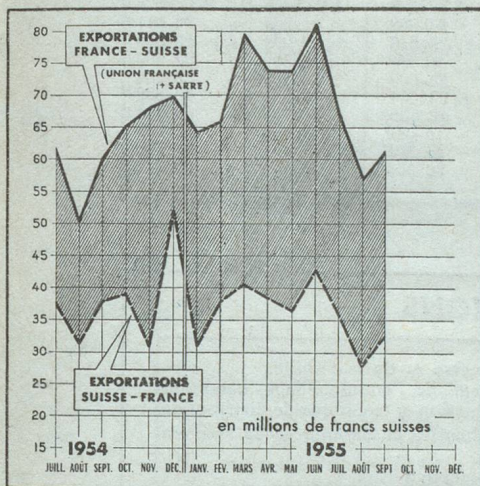
SUISSE

COMMERCE EXTÉRIEUR **Résultats de septembre.** — Comparativement au mois correspondant de l'année précédente, les importations ont augmenté de 44,9 millions et atteignent 520,3 millions de francs (mois précédent : 506,7 millions), alors que les exportations enregistrent une moins-value de l'ordre de 2,7 millions et totalisent 486,3 millions de francs (mois précédent : 397,9 millions). Le solde passif du mois est donc de 34 millions de francs et celui des trois premiers trimestres de l'année de 623,3 millions (273 millions en 1954).

Par rapport au mois de septembre 1954, les résultats du commerce de septembre 1955 entre la France métropolitaine et la Suisse accusent de fortes baisses particulièrement pour les exportations des produits suivants : du côté suisse, les machines, les résines travaillées et les couleurs d'aniline; du côté français, le froment dénaturé, les légumes frais, les vins en fûts, les gants de peau, les tissus de coton, de soie et de laine, les traits de laine et le chlorure de magnésium.

QUESTIONS SOCIALES **Diminution de la durée du travail.** — L'alliance des indépendants (parti Duttweller) a déposé à la Chambre fédérale une initiative pour la semaine de quarante-quatre heures. Cette initiative, qu'il incombe maintenant au Conseil fédéral puis au Parlement de traiter et de soumettre aux électeurs, a recueilli 60.449 signatures valables.

MERCE FRANCO-SUISSE



DOUANES **Recettes en augmentation.** — Pour les huit premiers mois de 1955, les recettes douanières ont atteint 515,6 millions de francs, en augmentation de 56,2 millions

de francs sur les recettes de la période correspondante de 1954.

Position suisse en septembre. — Le trafic des paiements U. E. P. avec les pays membres de l'U. E. P. fait ressortir pour le mois de septembre un solde actif de 65,6 millions en faveur de la Suisse.

Compte tenu des versements de l'ordre de 6,1 millions, effectués conformément aux accords de consolidation, le crédit de la Confédération à l'U. E. P. atteint 486,6 millions. Le crédit cumulé est utilisé à raison de 52,4 %.

Suspension des ventes de pièces. — Au début du mois d'octobre, la Banque nationale suisse a suspendu, avec effet immédiat, la cession de pièces d'or au public. A la suite de cette mesure, le « Vreneli » a progressé de 28,60 à 30,25 fr. pour revenir ensuite à 29-29,50.

Troisième révision. — A la dernière séance du Parlement, M. le Conseiller fédéral Etter a défini ce que serait la troisième révision de l'A. V. S. En décembre, le gouvernement soumettra aux Chambres un projet tendant à supprimer la limite de revenus, dès le 1^{er} janvier 1956, pour l'attribution de rentes transitoires.

75^e anniversaire. — Les 30 septembre et 1^{er} octobre, l'Union syndicale suisse a fêté le 75^e anniversaire de sa fondation.

Aide à l'usine d'Ems. — Après de laborieux débats, l'Assemblée fédérale a adopté le projet d'aide à l'usine d'Ems en le baptisant d'arrêté fédéral concernant des mesures destinées à renforcer l'économie du canton des Grisons par l'octroi d'une aide à la S. A. pour la saccharification du bois à Ems. Ce projet a été accepté par 118 voix contre 13 au Conseil national et 28 voix contre 2 au Conseil des États. Il est soumis au délai référendaire de trois mois.

Accords avec la Finlande. — A Helsinki ont été conclus entre la Suisse et la Finlande deux accords économiques l'un concernant les échanges de marchandises, l'autre le règlement des paiements.

COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours pièce or 20 fr. s.	19 oct. 29,15	20 sept. 28,75	21 oct. 30
Cours billet 100 fr. s.	19 oct. 1,12	20 sept. 1,14 ¹ / ₄	21 oct. 1,14 ³ / ₄
Ind. gén. actions	septembre 451	août 443	septembre 390
Coef. d'activité industrielle (100 = satisfaisant)	2 ^e trim. 131	1 ^{er} trim. 131	2 ^e trim. 128
Ind. prix de gros (1939 = 100)	septembre 215,6	août 215,1	septembre 215,1
Ind. prix à la consommation (1939 = 100)	septembre 173,1	août 172,8	septembre 172,0
Ind. salaires hor. réels (1939 = 100)	2 ^e trim. 115,3	1 ^{er} trim. 115,4	2 ^e trim. 115,1
Marchandises transportées C. F. F. (mio. de t.)	août 1,9	juillet 2,0	août 1,8
Voyageurs (millions)	août 17,8	juillet 16,6	août 16,7
Ind. import. (1938 = 100)	septembre 168	août 163	septembre 155
Ind. export. (1938 = 100)	septembre 177	août 146	septembre 174
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. \$)	sept. + 15,0	août + 9,7	sept. + 11,2

Marché des capitaux. — De janvier à septembre de cette année, il a été demandé 880 millions au marché des capitaux en regard de 580 millions de francs durant la période correspondante de 1954. Les emprunts étrangers, d'une valeur d'émission de 320 millions pour cette période, ne présentent aucun changement notable par rapport à 1954 où ils avaient atteint 324 millions. En revanche, la valeur d'émission des emprunts intérieurs a fortement augmenté, étant de 417 millions de francs contre 211 millions en 1954. Toutefois dans le montant précité figurent des emprunts de conversion.

Compte tenu des remboursements et des émissions d'actions le marché suisse des capitaux a eu, dans les trois premiers trimestres de cette année, à fournir 0,5 milliard de francs de plus qu'au cours des trois premiers trimestres de 1954.

STATISTIQUES FRANCO-SUISES

Commerce de la France et de la Suisse avec les pays étrangers (d'après les statistiques douanières française et suisse)

	FRANCE + SARRE (en millions de francs français)			SUISSE (en milliers de francs suisses)		
	Importations	Exportations	Solde	Importations	Exportations	Solde
Moy. mens. 1953.	91.078	73.866	- 17.212	422.557	430.384	+ 7.827
Total 1954.	1.110.775	965.674	- 145.101	5.591.597	5.271.518	- 320.079
Moy. mens. 1954.	92.564	80.472	- 12.092	465.966	439.293	- 26.673
Janvier 1955.	86.365	85.180	- 1.185	449.546	384.032	- 65.514
Février 1955.	103.627	91.073	- 12.554	482.763	429.849	- 52.914
Mars 1955.	106.856	89.613	- 17.243	562.111	474.226	- 87.885
Avril 1955.	113.792	106.325	- 7.467	536.590	439.404	- 97.186
Mai 1955.	103.509	95.762	- 7.747	508.894	444.309	- 64.585
Juin 1955.	109.398	96.698	- 12.700	548.365	475.836	- 72.529
Juillet 1955.	93.816	95.413	+ 1.597	530.392	489.400	- 40.992
Août 1955.	100.948	87.851	- 13.097	506.708	397.893	- 108.815
Septembre 1955.	94.654	81.908	- 12.746	520.327	486.287	- 34.040

Commerce franco-suisse (d'après les statistiques douanières suisses)

	FRANCE + SARRE (en milliers de fr. s.)			OUTRE-MER (en milliers de fr. s.)			TOTAL (en milliers de fr. s.)		
	Exportations de Suisse	Importations en Suisse	Balance commerciale française	Exportations de Suisse	Importations en Suisse	Balance commerciale française	Exportations de Suisse	Importations en Suisse	Balance commerciale française
Moy. mens. 1953.	30.960	47.102	+ 16.142	4.140	2.160	- 1.980	35.100	49.261	+ 14.161
Total 1954.	395.076	700.939	+ 305.863	51.718	25.600	- 26.118	446.794	726.539	+ 279.745
Moy. mens. 1954.	32.923	58.412	+ 25.489	4.310	2.133	- 2.177	37.233	60.545	+ 23.312
Janvier 1955.	27.401	61.296	+ 33.895	3.881	2.997	- 884	31.282	64.293	+ 33.011
Février 1955.	33.559	63.668	+ 30.109	4.489	2.390	- 2.099	38.048	66.058	+ 28.010
Mars 1955.	36.508	76.493	+ 39.985	3.955	2.875	- 1.080	40.463	79.386	+ 38.905
Avril 1955.	34.605	69.892	+ 35.287	3.895	3.897	+ 2	38.500	73.789	+ 35.289
Mai 1955.	29.446	71.416	+ 41.970	3.608	2.467	- 1.141	33.054	73.883	+ 40.829
Juin 1955.	37.878	78.051	+ 40.173	4.658	2.699	- 1.959	42.536	80.750	+ 38.214
Juillet 1955.	31.405	66.097	+ 34.692	4.621	1.338	- 3.283	36.026	67.435	+ 31.409
Août 1955.	24.917	56.469	+ 31.552	3.474	1.030	- 2.444	28.391	57.499	+ 29.108
Septembre 1955.	28.320	59.738	+ 31.418	4.183	1.589	- 2.595	32.503	61.327	+ 28.823

CALENDRIER DES FOIRES ET EXPOSITIONS

Paris	1 ^{er} au 20 novembre 1955.	Salon de l'enfance, de la jeunesse et de la famille.
Paris	5 au 14 novembre 1955.	Salon international de l'emballage, de l'embouteillage, conditionnement, manutention, présentation et technique de distribution.
Paris	5 au 14 novembre 1955.	Salon de l'équipement des industries et commerces de l'alimentation.
Paris	5 au 14 novembre 1955.	Salon international de l'équipement laitier.
Dijon	5 au 20 novembre 1955.	Foire-exposition.
Paris	10 au 21 novembre 1955.	Salon de l'équipement hôtelier.
Zurich	14 au 19 novembre 1955.	Semaine suisse d'exportation pour les industries de l'habillement.
Paris	3 au 12 décembre 1955.	Salon de la chimie et des matières plastiques.
Genève	8 au 18 mars 1956.	Salon international de l'automobile.

*Nous rappelons que les bureaux de la Chambre de commerce suisse en France sont ouverts :
de 14 h. 30 à 17 heures, samedi excepté*

Nous prions instamment nos membres de se conformer à cette consigne afin de faciliter la tâche de nos services particulièrement chargés en cette période de l'année.